

**A.S.B.L. FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION**  
**(numéro d'entreprise 0409.395.428)**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2017 – EXERCICE 2016**  
**MERCREDI 26 AVRIL 2017 À 19.00 HEURES \* GAND**

La séance est ouverte sous la présidence de monsieur Michel LOUWAGIE qui souhaite la bienvenue à tous les membres.

**1. Admissions, démissions et exclusions de mandataires**

Sont démissionnaires comme mandataire régional (fin de mandat):

**EVARD Paul – VAN DE VOORDE Maurice – SARRAZIJN Mike**

Sont candidats comme nouveaux mandataires régionaux:

**LEMAIRE Guy – SAMYN Laurent – WEISE Fabrice**

**2. Appel nominal des mandataires de la Fédération Francophone Belge de Natation, de la Vlaamse Zwemfederatie et de la Fédération Royale Belge de Natation**

Sont présents:

**FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION:**

Michel LOUWAGIE – président FRBN;

Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN; (non mandaté)

Christian LIPPENS – conseiller juridique; (non mandaté)

**VLAAMSE ZWEMFEDERATIE:**

Johnny VAN DER STRAETEN (vice-président FRBN)

Koen DE CARNE

Laurent SAMYN

Lieven DORNEZ

Ronny BUGGENHOUT

Fabrice WEISE

**FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION:**

Guy LEMAIRE (vice-président FRBN)

Bernard PAREZ

Sarah SCAILLET

Francis MERCIER

Marc TOPPET

Cathy VANKEMEULEN

Est excusé(e) comme mandaté(e) de la Fédération Francophone Belge de Natation:

- madame Laurence LAMBREMONT (ayant donné procuration à madame Sarah SCAILLET).

Est excusé(e) comme mandaté(e) de la Vlaamse Zwemfederatie:

- madame Babette FORSYTH (ayant donné procuration à monsieur Johnny VAN DER STRAETEN).

Le secrétaire-général Wouter GEORGES passe au contrôle du droit de vote. Il y a 15 votants en total.

**3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 11 mai 2016.**

Pas de remarques par écrit. Le procès-verbal est approuvé.

**4. Approbation du rapport annuel 2016**

Tous les mandataires ont pris connaissance de ce document de gestion.

On a reçu une petite remarque écrite de M. TOPPET. Le rapport annuel 2016 est approuvé.

Toutefois M. LOUWAGIE tient à accentuer les superbes performances sportives de nos nageurs aux Jeux Olympiques Rio 2016.

**5. Approbation des comptes 2016 de la Fédération Royale Belge de Natation asbl et du rapport des vérificateurs aux comptes.**

Le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2016, établis par le secrétaire-général Wouter GEORGES, ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes ont été envoyés à tous les membres avec l'ordre du jour. Pas de remarques par écrit.

Toutefois l'Assemblée Générale a commenté et précisé quelques dépenses et/ou recettes spécifiques.

Secrétaire-Général Wouter GEORGES donne lecture du rapport de la réunion des vérificateurs aux comptes, tenue le 05.04.2017 au bureau fédéral à Bruxelles.

L'Assemblée Générale décide d'approuver le bilan et le compte d'exploitation et félicite le secrétaire-général Wouter GEORGES pour l'excellente et judicieuse tenue des livres et pour son apport au budget 2017.

#### 6. Décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes pour l'année 2016.

L'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes pour l'année 2016.

#### 7. Nomination de quatre vérificateurs aux comptes et deux suppléants pour l'exercice 2017.

Monsieur Danny UYTTERSROT et monsieur Pascal DE SAEDELEER sont proposés par la Vlaamse Zwemfederatie.

Madame Ingrid DE KIMPE a signalé qu'elle n'est plus disponible comme vérificateur aux comptes étant donné qu'elle souhaite à nouveau être désignée comme mandaté de la Vlaamse Zwemfederatie à l'Assemblée Générale FRBN.

Messieurs André HIERNAUX et Jacques MASSCHELEIN sont proposés par la Fédération Francophone Belge de Natation.

L'Assemblée Générale n'a pas désigné des suppléants.

L'Assemblée Générale confirme formellement leurs nominations comme vérificateurs aux comptes.

#### 8. Approbation du budget 2017.

Le budget proposé par le Conseil d'Administration est examiné et approuvé par l'Assemblée Générale.

Plusieurs précisions détaillées sont données par le président M. LOUWAGIE et par le secrétaire-général W. GEORGES.

Une importante économie s'impose quant aux divers postes afin de réaliser le résultat d'exploitation positif envisagé.

#### 9. Entérinements pour le Conseil d'Administration.

Les personnes suivantes sont confirmées dans leur mandat comme administrateur pour une durée d'un an:

**Johnny VAN DER STRAETEN – Koen DE CARNE – Lieven DORNEZ.**

Toutefois la confirmation des 3 administrateurs FFBN **Guy LEMAIRE – Bernard PAREZ – Sarah SCAILLET** est encore sous réserve et dépendant de l'Assemblée Générale Extraordinaire FFBN dd. 29.04.2017.

#### 10. Interpellations.

L'Assemblée Générale a pris connaissance de l'interpellation introduite par monsieur Fabrice WEISE le 19 avril 2017 par email au sujet de la création du comité de direction water-polo, sa composition et ses pouvoirs.

Fabrice WEISE remercie la FRBN pour son rôle et sa désignation au sein du Comité de Direction WP et il donne un résumé chronologique circonstancié de divers extraits des procès-verbaux des organes fédéraux de la FRBN par rapport à ce point non repris à l'ordre du jour.

Il se réfère particulièrement aux éléments commerciaux, financiers et communicatifs qui sont liés à la création du Comité de Direction Water-polo. Il pourra jouer un rôle significatif à condition qu'il y ait plus d'interaction avec le Conseil d'Administration.

Président LOUWAGIE promet de revoir la communication entre le Conseil d'Administration et la Commission Sportive nationale, mais on attendra l'élection imminente du nouveau président de la FFBN.

#### 11. Propositions de modifications aux statuts

L'Assemblée Générale examine les propositions de modifications aux statuts, introduites par le Conseil d'Administration dd. 05.05.2017.

Au nom de la VZF J. VAN DER STRAETEN demande de ne pas supprimer l'article 18.4. C. LIPPENS et W. GEORGES donnent quelques précisions sur la motivation de la suppression de cet article. Finalement l'Assemblée Générale décide de maintenir l'article 18.4. inchangé.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité toutes autres modifications aux statuts, à l'exception de l'ajout du nouvel article 15.8. (voir Pt. 12).

#### 12. Prolongation mandat du président national en fonction d'une Olympiade

*(Président LOUWAGIE a quitté la séance pendant l'examen de ce point).*

Suite à l'examen des propositions de modifications aux statuts (voir Pt. 11) l'Assemblée Générale marque unanimement son accord sur le principe à prolonger la durée du mandat du président national de 2 à 4 ans en fonction de la période d'une Olympiade, comme formulé dans l'article 15.8.

Toutefois l'Assemblée Générale estime que l'ajout de l'article 15.8. portant sur la prolongation de la durée du mandat du président n'est pas opportun pour le moment, vu le fait que la dernière élection présidentielle a eu lieu en 2016.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de faire ratifier en 2018 une proposition de modification aux statuts relative à la prolongation du mandat de président en fonction d'une Olympiade avec effet immédiat par l'Assemblée Générale, afin que le prochain mandat du président se termine à l'année 2021, suivi par des Olympiades de 4 ans comme nouvelle durée du mandat du président.

### 13. Nomination Membres d'Honneur et Membres Émérites.

L'Assemblée Générale a nommé la personne suivante comme Membre d'Honneur de la FRBN, sur proposition du président fédéral Michel LOUWAGIE:

- Paul EVRARD (CNHUY)

L'Assemblée Générale a nommé les personnes suivantes comme Membre Émérite de la FRBN, sur proposition de la fédération régionale FFBN:

- MERCIER Francis (RDM)
- DE SCHEPPER Christiane (CNJ)

Président Michel LOUWAGIE tient finalement à remercier tous les membres présents qui se sont engagés et il souhaite pouvoir compter sur leur engagement continu.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE à 19.45 heures.

Le rapporteur,



Wouter GEORGES  
Secrétaire-général.



Michel LOUWAGIE,  
Président.